

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2014

DÉVELOPPEMENT ET ENCADREMENT DES STAGES - (N° 1701)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS50

présenté par
Mme Khirouni, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 11, substituer aux mots :

« le ou les organismes »,

les mots :

« l'organisme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel